

# 2017 : UN BUDGET CONSTRUIT DANS L'INTERET DES DIVONNAIS

## **BIEN COMPRENDRE LA SITUATION DES FINANCES COMMUNALES, C'EST D'ABORD ET AVANT TOUT BIEN ANALYSER LES CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ETAT PLACE DÉSORMAIS LES COMMUNES.**

En fait, désargenté, l'Etat, pour répondre à ses engagements européens, doit se lancer dans une importante politique de diminution de la dépense publique. Faute de se réformer structurellement, il a réalisé l'essentiel des économies sur le dos des Collectivités Territoriales et les Communes ont été une cible de choix.

Désormais, à Divonne-les-Bains, les dotations de l'Etat sont inférieures aux contributions que paie la Commune au budget de l'Etat et à la solidarité nationale. Deux chiffres sont révélateurs :

- La Commune reçoit une dotation de fonctionnement d'environ 600 000 euros.
- La Commune paie aux fonds de concours et solidarité nationale la somme de près de 1 600 000 euros

Voilà pourquoi, étranglée, notre Commune est désormais contrainte de recourir au levier fiscal. Elle peut encore le faire car à Divonne, les impôts locaux sont de la moitié de la moyenne nationale. A cette situation qui nous est imposée par l'Etat, il faut ajouter que nous devons financer des projets qui renforceront notre identité touristique mais qui surtout nous permettront dans ce contexte national si particulier d'augmenter nos recettes locales :

- Nous financerons à hauteur d'environ 610 000 euros les investissements qui permettront d'accueillir l'unité d'embouteillage.
- Nous financerons à hauteur d'environ 1 100 000 euros la restructuration de la piscine et la construction d'un nouvel établissement thermal qui nous permettra de renforcer notre identité de ville d'eau.

Nous devons aussi faire face à une dépense imprévue, qui inquiète la population de Divonne et qui appelle des interventions lourdes : la lutte contre le capricorne asiatique pour un coût d'environ 200 000 euros.

## L'ETAT N'EST PAS LE SEUL À VENIR PUISER DANS LES FINANCES COMMUNALES :

- Le Département, en situation tendue pour équilibrer son budget d'investissement, a diminué de 5% la part de la Compensation Financière Genevoise revenant à la Commune (compensation du canton de Genève sur l'impôt payé à la source par les personnes qui travaillent à Genève et qui vivent en France, reversé aux Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie). Le manque à gagner s'élève à plus de 200 000 euros.

- Et puis, c'est maintenant la Communauté de Communes qui a décidé de percevoir à la place de la Commune l'impôt économique soit l'ancienne taxe professionnelle. Désormais, quand une entreprise s'installe à Divonne, les recettes bénéficieront à la Communauté de Communes qui envisage d'en restituer seulement une partie à la Commune. Le manque à gagner dans les années futures sera considérable.

- Enfin, c'est le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain) qui est en charge de l'installation de la fibre optique. En situation tendue, il fait passer de 1.500 à 50.000 euros la contribution de la Commune à l'installation de la fibre optique.

Depuis de nombreuses années, par un contrôle de gestion rigoureux, nous avons réussi à faire face à ces prélèvements supplémentaires et à ces diminutions de dotations tout en réduisant l'endettement. Aujourd'hui, l'accélération de ces prélèvements et celle de ces diminutions de dotations nous mettent face à un choix: devons-nous réduire les services que nous apportons à la population c'est-à-dire, par exemples, restreindre les activités scolaires, les activités culturelles,



diminuer nos politiques en matière de sécurité ou encore diminuer les services d'entretien, de fleurissement et d'aménagement de la ville ?

C'est cela le choix politique que devront faire les élus à l'occasion du vote du budget. Les engagements électoraux pris voici 5 ans avaient pour colonne vertébrale le renforcement et le maintien de notre identité

touristique et de ville de nature pour éviter que l'urbanisation ne détruise l'identité même de Divonne. C'est à l'aune de cet engagement que nous ferons le choix d'augmenter la fiscalité.

## BUDGET TOTAL D'ENVIRON 25 M€

### LES PRINCIPAUX GRANDS POSTES DE RECETTES

|   |        |
|---|--------|
| FISCALITÉ LOCALE (TAUX D'HABITATION ET TAXES FONCIÈRES)                                   | 8.1 M€ |
| PRODUIT DES JEUX (POURCENTAGE DES BÉNÉFICES LIÉS AUX JEUX DU CASINO REVERSÉ À LA COMMUNE) | 4.7 M€ |
| COMPENSATION FINANCIÈRE GÉNEVOISE   | 2.4 M€ |
| PRODUITS ET SERVICES  | 1.4 M€ |
| TAXES LIÉES AUX CONSTRUCTIONS ET VENTES IMMOBILIÈRES                                      | 1.4 M€ |
| ALLOCATION COMPENSATOIRE DE LA FISCALITÉ PROFESSIONNELLE                                  | 1.0 M€ |
| DOTATION DE L'ÉTAT  | 0.6 M€ |

### LES PRINCIPAUX GRANDS POSTES DE DÉPENSES (INCLUANT LES CHARGES DE PERSONNEL)

|  |        |
|--|--------|
| SCOLAIRE (ÉCOLE, CANTINE, CENTRE DE LOISIRS, BUS POUR LES COLLÉGIENS, ETC.)            | 3.5 M€ |
| REMBOURSEMENT DE LA DETTE (MOINS DE 6 MOIS DU PRODUIT DES JEUX)                        | 3.5 M€ |
| ENTRETIEN ET DÉPENSES DE VOIRIE  | 2.2 M€ |
| SERVICES AUX HABITANTS INCLUANT L'AIDE SOCIALE   | 1.9 M€ |
| CULTURE (ESPLANADE, MÉDIATHÈQUE, ETC.)   | 1.6 M€ |
| PARTICIPATION AUX FONDS DE CONCOURS ET SOLIDARITÉ NATIONALE                            | 1.6 M€ |
| PISCINE ACTUELLE ET PROJET DE RESTRUCTURATION INCLUANT UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT THERMAL | 1.1 M€ |
| ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT INCLUANT LA LUTTE CONTRE LE CAPRICORNE ASIATIQUE        | 1.0 M€ |
| ENTRETIEN ET DÉPENSES SUR LES BÂTIMENTS  | 0.9 M€ |
| AIDE À L'OFFICE DE TOURISME  | 0.6 M€ |
| PROJET DE L'EMBOUTEILLAGE DE L'EAU   | 0.6 M€ |
| AIDE AUX ASSOCIATIONS (SANS LES MISES À DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX)                | 0.5 M€ |
| PROJET DU QUARTIER DE LA GARE  | 0.5 M€ |
| POLICE MUNICIPALE  | 0.5 M€ |
| HIPPODROME   | 0.4 M€ |

LA MAIRIE, C'EST PLUS DE 200 PERSONNES À VOTRE SERVICE



Claude-Emanuel DUCHEMIN  
ADJOINT AUX FINANCES

2017 une année charnière  
3 axes de travail.

Assurer parallèlement le financement du haut niveau de service à la population et celui des projets déterminants pour le rayonnement de notre Commune;

Rédiger, en collaboration avec la Communauté de Communes, un «pacte fiscal et financier» afin de déterminer les futurs modes de financement des projets économiques suite à l'instauration de la fiscalité professionnelle;

Préparer financièrement la Commune à relever les défis à venir et notamment le tarissement des dotations de l'Etat.

**POUR PLUS  
D'INFORMATION  
CONSULTEZ LA  
PAGE INTERNET  
DE LA VILLE :  
RUBRIQUE  
MA VILLE /  
FINANCES**



Jean-Christophe PLASSE  
VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION FINANCES

En 2017, l'effet de ciseau s'accroît : d'une part, la pression des politiques publiques diminue les recettes et d'autre part, l'augmentation des charges s'accroît. En 2017, notre budget reflète notre politique consistant à :

- Encore mieux maîtriser nos dépenses ;
- Augmenter les recettes à terme,

comme le projet d'embouteillage de l'eau minérale ;

- Dessiner le Divonne de demain à travers des investissements structurants comme le quartier de la gare, le centre aquatique et les thermes, le village des associations, etc..